



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 30 avril 2012 à 9 h
555, rue Chabanel Ouest, bureau 600**

PRÉSENCES :

Monsieur Pierre Gagnier, Maire d'arrondissement
Madame Émilie Thuillier, Conseillère du district d'Ahuntsic
Monsieur Étienne Brunet, Conseiller du district du Sault-au-Récollet

ABSENCES :

Madame Jocelyn Ann Campbell, Conseillère du district de Saint-Sulpice
Monsieur Harout Chitilian, Conseiller du district de Bordeaux-Cartierville

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Diane Rodrigue, Directrice de la performance, du greffe et des services administratifs
Monsieur Gilles Côté, Directeur du développement du territoire
Monsieur Louis Lapointe, Directeur des travaux publics
Monsieur Laurent Legault, Directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Me Sylvie Parent, Secrétaire d'arrondissement substitut et Chef de division - Greffe, performance et informatique

Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 9 h.

10.01

Période de questions du public

Aucune intervention.

10.02

CA12 090112

Constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 30 avril 2012 à 9 heures.

Il est proposé par le conseiller Étienne Brunet

appuyé par la conseillère Émilie Thuillier

et résolu

DE constater l'avis de convocation et d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 30 avril 2012 à 9 heures.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.03

CA12 090113

Fixer la date du scrutin référendaire relatif au projet de construction de la Maison des arts et des lettres sur le site de l'école Sophie-Barat (dossier en référence 1110449009).

Considérant les résultats du registre tenu le 25 avril 2012 relatif au projet de construction de la Maison des arts et des lettres sur le site de l'école Sophie-Barat;

Il est proposé par le maire Pierre Gagnier

appuyé par tous les conseillers

et résolu

DE fixer au dimanche 10 juin 2012 la date où sera tenu le scrutin référendaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.01 1123032004

CA12 090114

Déposer le certificat de secrétaire d'arrondissement relatif au registre tenu le 25 avril 2012 pour la résolution visant à autoriser la construction de la Maison des arts et des lettres sur les ruines de l'ancien externat Sainte-Sophie sur le site de l'école Sophie-Barat situé aux 1105 à 1239, boulevard Gouin Est - Lot 2496751 du Cadastre du Québec - Zone 0291.

Le secrétaire d'arrondissement substitut dépose, conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., chapitre E-2.2), le certificat relatif au registre tenu le 25 avril 2012 pour la résolution ci-après mentionnée :

CA12 090105 visant à autoriser la construction de la Maison des arts et des lettres sur les ruines de l'ancien externat Sainte-Sophie sur le site de l'école Sophie-Barat situé aux 1105 à 1239, boulevard Gouin Est - Lot 2496751 du Cadastre du Québec - Zone 0291 - Disposition susceptible d'approbation référendaire : hauteur en mètres et en étages.

60.01 1110449009

Levée de la séance

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été traités, la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville du lundi 30 avril 2012 est levée à 9 h 05.

70.01

Pierre Gagnier (S)

Maire d'arrondissement

Me Sylvie Parent (S)

Secrétaire d'arrondissement substitut et
Chef de division, greffe, performance et informatique